

1. Contexte

VIVEA est le fonds d'assurance formation pour les non-salariés du secteur agricole (chefs d'exploitation ou d'entreprise, conjoints collaborateurs et aide-familiaux, cotisants de solidarité). Il compte plus de 630 000 contributeurs et contributrices. VIVEA finance les actions de formation en direction de ses contributeurs et définit une politique de développement de la formation pour répondre aux besoins en compétences de ces derniers en lien avec les orientations de son Plan Stratégique Triennal (consultable sur www.vivea.fr).

L'origine du dispositif

TIC, des compétences clés¹

« Le phénomène numérique facilite la transmission des connaissances en rapprochant les hommes et en leur permettant de communiquer en temps réel. L'accélération de la transmission des connaissances a permis de basculer dans l'économie du savoir² ».

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) fait désormais partie des compétences clés, c'est-à-dire des compétences de base à acquérir par l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour pouvoir s'insérer dans cette économie basée sur la connaissance.

En effet, avec le développement du Web 2.0 et des TIC, l'accès à l'information et au savoir change. Les moments, les lieux et les sources pour s'informer et apprendre sont devenus multiples et de plus en plus éclatés. En conséquence, le rapport au savoir et les manières d'acquérir ou de remettre à jour ses connaissances ont évolué.

La connaissance et l'information ne se trouvent plus à un endroit précis (dans une bibliothèque, un manuel) mais en circulation et "distribuée" dans les réseaux tout en restant accessibles d'où l'on veut ou presque avec les smartphones, les tablettes... La connaissance est en perpétuelle évolution et se « périmé » vite, compte tenu de la diffusion de plus en plus rapide de nouvelles données sur un sujet.

Avec le Web 2.0, la nouveauté la plus remarquable est que les utilisateurs peuvent télécharger, co-créeer ou partager des informations, des contenus et des connaissances produits par eux mêmes, leurs pairs, leurs amis ... Le Web 2.0 permet de nouveaux usages ou l'internaute devient acteur. C'est donc un nouveau moyen d'apprendre, d'échanger et de collaborer.

¹ Les notions de technologies de l'information et de la communication (TIC) regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement de l'informatique, de l'Internet et des télécommunications. (Wikipédia)

² Jean Frayssinhes: Cyber-espace, Cyber-culture, Cyber-apprentissage: quels impacts sur nos modes de vie - p 26 -27 In la formation à l'épreuve du numérique, Education Permanente, juin 2013

L'usage des TIC dans le secteur agricole³

Pratiquement 70% des exploitations agricoles sont connectées à Internet en 2013 et 2/3 des chefs d'exploitation agricole déclarent l'utiliser pour leurs besoins professionnels. 50% de ces agriculteurs se connectent plusieurs fois par jour. Ils consultent le plus souvent : (par ordre d'importance) leurs emails, la météo, les services bancaires, les cours et les marchés, les données de leur exploitation, les actualités agricoles, les informations techniques et les petites annonces (vente de matériel ...).

Si l'email est le support préféré des agriculteurs connectés pour échanger avec leurs collègues, ils sont cependant 1 sur 4 à utiliser les forums agricoles ou les réseaux sociaux, ce chiffre a doublé depuis deux ans.

Contrairement à l'idée reçue, ceci n'est pas réservé aux jeunes puisque l'âge moyen des agriculteurs qui utilisent Internet est de 47 ans. Parmi les chefs d'exploitations qui l'utilisent le plus, on retrouve les viticulteurs, les céréaliers et les polyculteurs éleveurs. Ces évolutions concernent en effet principalement les chefs d'exploitation qui ont besoin d'être en contacts directs avec des clients et qui consultent les cours et les marchés.

Le fort pourcentage d'exploitations équipées ne doit pas laisser dans l'ombre celles qui demeurent en marge de la « société de l'information ». En effet, d'autres constats viennent rappeler le caractère persistant de la fracture numérique dans le secteur agricole autant liée aux inégalités d'équipement ou d'accès à internet, qu'aux inégalités d'usage.

D'une part, si le taux de couverture en connexion ADSL sur le territoire français est désormais supérieur à 98 % seulement 34 % des chefs d'entreprise agricole connectés à Internet disposent d'un débit supérieur à 2mB/s et ils sont un sur deux à avoir une connexion à très faible débit. Par ailleurs, l'accès à une bonne connexion en 3G ou 4G est encore difficile dans de nombreuses zones rurales.

D'autre part, une proportion importante de chefs d'exploitation ne sait pas utiliser les réseaux sociaux (46% d'entre eux) et on sait aujourd'hui que le facteur d'exclusion du numérique le plus important est le sentiment d'isolement social⁴.

Les enjeux spécifiques au secteur agricole⁵

En agriculture, l'information devient primordiale dans les différents processus de production et de décision. Elle est indispensable, pour produire, commercialiser, gérer dans un contexte qui établit des exigences de suivi, de contrôle, de traçabilité et de qualité.

Par exemple, dans l'agriculture de précision, les informations collectées et traitées permettent d'ajuster les pratiques culturales au plus près des besoins des plantes. Pour les exploitations qui commercialisent en direct, les informations sont indispensables pour renforcer la relation client et adapter en conséquence son offre de produits.

³ Source : Enquête agrinautes-agrisurfeurs 2013 réalisée par BVA

⁴ « La fracture numérique actuelle n'est pas une question d'âge, d'éducation, de revenus mais une question de capacité à développer des relations sociales dans son environnement » Pascal Plantard, la fracture numérique, In la formation à l'épreuve du numérique, Education Permanente, juin 2013

⁵ Eléments tirés en partie du travail du programme RAUDIN (recherche Aquitaine sur les usages pour le développement des dispositifs numériques) : agriculture et numérique - juillet 2012

L'agriculteur sera de plus en plus un producteur et un utilisateur de flux d'information (et non pas d'un stock d'information) à la fois plus précis et dans l'instant. Or, Après le « boum » des formations à la bureautique dans les années 2000, on constate que peu de formations leur sont proposées pour maîtriser l'usage professionnel des TIC.

Il est important que les chefs d'entreprise agricole, hommes et femmes, puissent savoir comment utiliser le Web 2.0 pour mettre à jour leur connaissance et s'informer. Il convient aussi de leur permettre de suivre et gérer efficacement ces flux d'informations qui circulent dans leur champ de compétence. À travers ce cahier des charges, VIVEA a l'ambition de développer des formations à l'usage des TIC, à la gestion intelligente de l'information. VIVEA souhaite ainsi pallier à une éventuelle « fracture numérique » entre les différents publics d'agriculteurs.

L'objectif général des formations

L'objectif général de ce cahier des charges est de développer une nouvelle offre de formation afin de permettre aux chef(fe)s d'entreprise agricole :

- D'acquérir les compétences de base pour faire usage des TIC dans le cadre de leur activité professionnelle,
- D'utiliser les TIC pour piloter et développer leur entreprise.

2. Propositions attendues

Le public

Tous les contributeurs et contributrices VIVEA notamment ceux qui ne maîtrisent pas les TIC aujourd'hui. Des prérequis sont cependant indispensables : la maîtrise de la micro-informatique.

La formation pourra également s'adresser à un public connaissant l'usage des TIC. Dans ce cas, la formation devra porter sur l'objectif 2 ou 3.

Le recrutement du public

Le recrutement du public sera assuré par les organismes de formation.

Le périmètre géographique

France entière

Les objectifs de la formation

Les formations qui s'inscrivent dans ce cahier des charges doivent répondre à l'un ou plusieurs des 3 objectifs de formation suivants :

1. Comprendre et se familiariser avec les TIC :

- Connaître et comprendre les nouveaux usages et les caractéristiques des TIC ;
- Se familiariser avec l'utilisation des TIC et les utiliser ;
- Analyser les usages professionnels pertinents.

2. Gérer l'information sur le Web 2.0:

- **Organiser sa veille, sur le Web 2.0, de manière efficace pour une recherche d'information utile et fiable** (sites web, extranet, moteur de recherche, agrégateur de flux ...);
- **Echanger avec ses pairs et travailler collectivement grâce au Web 2.0** (forum, mail, twitter, réseaux sociaux ...);

3. S'appuyer sur les TIC pour développer leur entreprise :

- Par exemple : **élaborer une stratégie de communication sur le Web**. Cet objectif intègre une réflexion sur l'usage d'Internet et des réseaux sociaux dans sa stratégie de communication et ne se limite pas à la création d'un site internet. *Cet objectif implique une approche globale et ne concerne pas l'apprentissage de l'utilisation d'outils d'enregistrement de données sur internet (ex Telepac, mes parcelles ...).*

Les modalités d'organisation entre les outils utilisés (bureau, portable, tablette, smartphone, ...), la gestion de fichiers, de compte, de mot de passe, des paramètres de confidentialité, ...ne constituent pas un objectif en soi du cahier des charges mais pourront être intégrées au programme de la formation.

Les modalités pédagogiques

Les formations qui s'inscrivent dans ce cahier des charges devront intégrer des temps de manipulation des TIC pour chacun des stagiaires. Ces derniers seront amenés à apprendre en faisant et en expérimentant. La formation devra être animée selon un mode participatif et collaboratif avec les stagiaires.

La durée de la formation

La durée de la formation doit être d'une durée minimum de deux jours.

Nous préconisons que ces 2 journées soient non consécutives afin de permettre aux stagiaires de pratiquer entre les 2 sessions.

Les compétences des formateurs

Les intervenants devront avoir une expertise des TIC et du Web 2.0. Les organismes de formation sont invités à rechercher des intervenants spécialisés dans ce domaine s'ils ne disposent pas de la compétence en interne.

La période de réalisation

Les formations devront se dérouler entre janvier 2014 et décembre 2015.

3. Sélection

Les critères de sélection

- L'adéquation au public visé.
- L'adéquation aux objectifs de formation.
- Les modalités pédagogiques proposées.
- Les compétences des formateurs par rapport aux TIC.
- La pertinence des moyens d'évaluation.
- Les moyens de recrutement et de mobilisation des stagiaires.
- Le prix.

Les critères d'exclusion

Toute formation se rapportant à la bureautique, à des logiciels informatiques et au matériel informatique.

4. Conditions de prise en charge

Les modalités de prise en charge de la formation

Les actions de formation sont prises en charge par VIVEA dans le cadre des enveloppes des comités territoriaux. Les bénéficiaires de l'action de formation devront être informés du financement de l'action par VIVEA et par d'éventuels co-financeurs.

Les modalités de la réponse et le calendrier spécifique

La demande de financement doit être saisie sur l'extranet de VIVEA :

- o sur une session d'instruction (tous les troisièmes jeudis du mois) dans la priorité 6 de l'Appel d'Offre Permanent (AOP) «Améliorer sa technicité».